



Francis ANJOLRAS
Président
Chevalier de la Légion d'Honneur

Nîmes la
Monsieur le Président

Objet : Détection des joueuses U15F nées en ... 2012.....

Monsieur,

Afin d'évaluer le niveau des joueurs de notre District, nous vous serions très reconnaissant de bien vouloir nous communiquer la liste de vos meilleures joueuses nées **en 2012** en utilisant le coupon réponse ci-dessous. Ainsi que de les convoquer pour la date ci-dessous.

La détection aura lieu le Mercredi 23 SEPTEMBRE sur les Installations de ST ANASTASIE, RDV 13H45 sur place.

Les clubs sont priés d'envoyer leurs meilleures joueuses lors de ces rassemblements sous peine de sanctions conformément à l'article 122 des règlements généraux du District (voir ci-dessous).

En vous remerciant, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Le Conseiller Technique Départemental DAP
ROCHETTE Lionel**



Commission Technique et Sélection

CLUB :

NOM et PRENOM du Responsable.....

N° de Téléphone IMPORTANT.....

Nom	Prénom	Date de naissance	Poste(s) occupé(s)

Article 122 des règlements généraux du District « ...sera suspendu tout joueur sélectionné...qui aura refusé son concours sans motif valable, ainsi que tout club ou personne ayant favorisé cette abstention... »



DISTRICT GARD LOZÈRE DE FOOTBALL

Siège social : 34 rue SÉGUIER - 30020 NÎMES CEDEX 1 – Tél. : 04 66 36 96 96 – Fax : 04 66 67 40 01
E-mail : secretariat@gard-lozere.fff.fr - Site internet: <http://gard-lozere.fff.fr>

Ouverture des bureaux : tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h – Le vendredi fermeture à 16h (fermé le samedi)
Siret : 775 913 734 000 23 – APE 9312 Z

